



Fonds d'Achat des Services de Santé du Nord-Kivu,

FASS/NK

Etablissement d'Utilité Publique

61, Avenue Matoko, Quartier Lumumba

Com. KIMEMI, Ville de Butembo

NORD-KIVU

Téléphone : + 243 (0) 853 764 276

+ 243 (0) 853 681 632

Courriel : sec@fassnk.com

dir@fassnk.com

012/ONEM/BBO-NK/2024

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE VERIFICATEUR MEDICAL

Référence n° 001/FASS-NK/2024



I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Fonds d'Achat des Services de Santé du Nord Kivu (FASS/NK) est un Etablissement d'Utilité Publique (eup) chargé de la gestion des fonds destinés à la santé dans la Province du Nord Kivu.

Le FASS/NK est un outil au service du système national de santé avec pour vocation d'assurer, à l'intérieur de la fonction financement du système national de la santé, la fonction de gestion des fonds. Cette dernière consiste à affecter directement aux prestataires des soins des financements, dons et subventions destinés à rendre les soins de qualité financièrement plus accessibles à la population.

Le FASS/NK est outil de canalisation de fonds visant d'une part à améliorer l'offre des soins et d'autre part accompagner la population dans la consommation des soins de santé.

Le Gouvernement de la RDC a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour appuyer le Programme Multisectoriel de Nutrition et de santé (PMNS). Ce premier programme s'inscrit dans une série de trois projets qui visent à long terme la réduction du retard de croissance en RDC à savoir : (i) étendre le modèle NAC dans quatre provinces fortement touchées par la malnutrition ; (ii) étendre la plate-forme de la NAC à de nouvelles provinces avec une option de mobilisation et mise en commun des fonds pour la plate-forme auprès des sources autres que la BM ; (iii) étendre la plate-forme NAC à de nouvelles provinces afin de formaliser les mécanismes de mobilisation et de mise en commun des ressources.

Pour la mise en œuvre de la composante 2.1 : Financement basé sur la performance des services de santé, la mission assignée aux EUP est d'assurer la fonction de contractualisation et vérification des prestations en vue d'améliorer l'utilisation des services et la qualité de l'offre des soins et services de santé dans les ESS des zones de santé sous achat stratégique dans la vision de la CSU.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, à travers son Unité de Gestion du Programme de Développement du Système de Santé, l'UG-PDSS en sigle, conclu des contrats avec les établissements d'utilité publique (EUP/AAP en sigle) dans l'objectif d'assurer l'achat stratégique des soins et des services de santé en vue de contribuer à l'atteinte de la couverture santé universelle.

Dans le but de s'aligner à la vision du Chef de l'Etat en rapport avec la CSU et contribuer à la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, le PMNS a été restructuré permettant d'intégrer dans ses interventions le subventionnement de la gratuité des accouchements, de la CPN, de la CPoN, des césariennes, des soins aux

nouveau-nés jusqu'à 1 mois ainsi que des soins de la femme enceinte. Cette gratuité est déjà effective dans les 4 provinces précédemment appuyées par le Projet.

Au cours de cette restructuration, l'option a été levée d'affecter une partie des fonds mobilisés à l'exécution de l'appui du PMNS à la gratuité des accouchements dans les provinces ciblées, précédemment appuyées par le PDSS dans une approche progressive. Sept provinces ont été sélectionnées à cette phase avec 97 zones de santé qui vont ainsi bénéficier de l'appui du PMNS pour intégrer le subventionnement de la gratuité des accouchements dans les ESS sélectionnées.

Le présent appel à candidature est lancé pour recruter des **Vérificateurs Médicaux** qui devront contribuer à la réalisation de ce projet au Nord Kivu à travers le PDSS/NK.

II. INFORMATIONS SUR LE POSTE

- Titre du poste : Vérificateur Médical (6 Personnes)
- Type de contrat : Contrat de travail, à durée déterminée d'une année avec une période probatoire de 3 mois.
- Lieu d'affectation : Butembo et Goma
- Date indicative de prise de fonction : Dès l'accord de financement
- Date limite de dépôt de candidatures : le 12 avril 2024 à 16 heures locale de Butembo/Goma.



III. MISSION

Le vérificateur médical sera chargé (i) de procéder à la vérification quantitative et à la validation des données déclarées par les prestataires des formations sanitaires sous contrat, (ii) de conduire les activités de vérification quantitative, (iii) de coacher les prestataires des formations sanitaires et les ECZS sur l'utilisation des outils de gestion FBP (plans de Management, l'outil indice, etc.) et de (iv) de saisir les données sur le Portail web.

IV. TACHES

En rapport avec la vérification et la validation des prestations déclarées par les formations sanitaires :

- A partir des registres des prestations, assurer la vérification de la matérialité des prestations déclarées par les formations sanitaires sous contrat de performance ;
- Sur base des fiches des patients, des documents comptables et des outils de gestion des médicaments, procéder à la triangulation des informations mentionnées dans les registres pour valider les prestations à subventionner ;
- Vérifier le respect par les formations sanitaires des dispositions contractuelles, particulièrement en ce qui est des tarifs forfaitaires négociés ;
- Saisir les données déclarées, vérifiées et validées sur le portail web ;
- Effectuer la vérification de l'effectivité des paiements des prestataires en contrôlant leur livre de banque et/ou de caisse ;
- Participer à l'évaluation de la qualité des centres de santé avec les Equipes Cadres des Zones de Santé ;

- Rédiger les rapports synthétiques de vérification des prestations et informer le Médecin Conseil/Chef d'Antenne des cas de fraudes constatés avec un procès-verbal de constat à l'appui ;
- Rédiger le rapport d'analyse des données et le soumettre à la validation du Médecin Conseil ;
- Rédiger les feedback de l'analyse des bordereaux de déclaration des prestations.

En rapport avec le coaching sur la tenue des outils SNIS et l'utilisation des outils FBP (Plans de Management, l'Outil d'indice, etc.) :

- Accompagner les Équipes cadres des Zones de santé et les formations sanitaires dans l'élaboration et l'utilisation du plan de management et de l'outil indice ;
- Accompagner les prestataires sur la tenue correcte des outils SNIS ;
- Procéder à l'analyse de l'exécution des plans de Management (évolution du score qualité, exécution des activités planifiées, prise en compte des faiblesses constatées, prise en compte des suggestions des patients, respect du budget trimestriel planifié) ;
- Contribuer à la négociation et à la mise en œuvre des plans de management (cible pour les scores qualité, actions pour résoudre les goulots d'étranglement, respect de la clé de répartition, affectation des ressources, autoévaluation du plan de management, etc.) ;
- Évaluer le respect des directives d'utilisation des outils d'indice (vérification des grilles d'évaluation individuelle, des fiches de présence, contrat entre agent et structure sanitaire, respect des indices, ...) ;
- Élaborer le rapport d'analyse et de validation des plans de management ;
- Saisir les données du plan de management sur la base appropriée.
- Tenir à jour le tableau de bord d'activités dans la Zone de santé de responsabilité.



V. QUALIFICATIONS REQUISES

Le Vérificateur Médical devra avoir le profil suivant :

- Être de nationalité congolaise
- Être professionnel de santé (infirmier de niveau A1 au moins). Ce critère est exclusif. (Le Diplôme ou attestation de réussite) ;
- Avoir une expérience dans l'utilisation et l'exploitation du SNIS.
- Avoir travaillé au moins 3 ans dans une Zone de santé ou dans un EUP FBP ; (Atout)
- Avoir travaillé au moins 3 ans dans une Division Provinciale de santé comme encadreur des Zones de santé ; (Attestation de service rendu)
- Avoir une expérience dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche PBF d'au moins deux ans; (Certificat de formation en FBP et avoir travaillé dans une Zone/FOSA FBP)
- Maîtriser l'outil informatique (Manipulation avérée d'Excel comme base de données, Word, PowerPoint) et de l'internet (Portail web) ;
- Maîtriser le français écrit, parlé et au moins une langue locale ;
- Maîtriser la conduite de la moto et avoir un permis de conduire catégorie « A » en cours de validité ; (permis de conduire national ou provincial valide)

- Être intègre et capable de travailler sous pression, en équipe et en régime d'urgence ;
- Savoir utiliser la base des données plan de management et outil indice est un atout ;
- Avoir la connaissance du milieu ;
- Avoir un esprit d'initiative et du respect des échéances ;
- Posséder des bonnes capacités communicationnelles, relationnelles et de négociation.
- Avoir travaillé dans une ONG est un atout.
- Être âgé de 40 ans au maximum.



VI. COMPOSITION DE DOSSIERS ET DEPOT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés par le présent Avis de recrutement et répondant au profil doivent faire parvenir au plus tard à la date et à l'heure indiquée ci-dessous, leur dossier comprenant :

- Une lettre de motivation à l'attention du Directeur de l'EUP FASS/NK, avec coordonnées, adresses physiques et électroniques, dans lesquelles le candidat pourrait fournir toute information complémentaire qu'il juge pertinente et qui n'est pas fournie dans le CV ;
- Des copies de diplômes académiques, certificats, attestations, brevets valides démontrant les aptitudes et qualifications du candidat, mentionnés dans le curriculum vitae ;
- Les copies des attestations de fin de services ;
- Une copie de la Carte d'électeur ;
- Une copie de la carte de l'ONEM ;
- Un curriculum vitae du candidat mis à jour rédigé en langue française ;
- Les références (nom, adresse, courriel et numéro de téléphone) de 3 personnes de bonne moralité dont le dernier employeur. Le comité d'évaluation des candidatures pourrait se référer sur d'autres informations sur les aptitudes et les qualités des candidats.

Les dossiers de candidature complets, portant la mention « **Appel à candidature pour le poste de Vérificateur Médical** » et le **numéro de référence du présent appel à candidature** devront être envoyés/déposés contre récépissé sous pli fermé au plus tard le **12 avril 2024 à 16 heures locales** aux adresses suivantes :

- ✓ **A Butembo**, Bureau du FASS/NK : 61 avenue Matokeo, Quartier Lumumba, Commune Kimemi ;
- ✓ **A Goma** : Antenne du FASS/NK, avenue DESORCHIDEE, quartier DES volcans, commune de Goma, Ville de Goma
- ✓ Les dossiers de candidatures peuvent également être transmis par **voie électronique** à l'adresse à sec@fassnk.com avec copie à dir@fassnk.com à la même date et heure ci-haut fixée.

Seuls les candidats retenus seront contactés pour le test qui sera organisé à **Butembo et à Goma** ; les déplacements et autres frais engagés par les candidats résidant hors de ces villes sont à leur charge exclusive.

Les candidats sont tenus de déposer des dossiers complets. Aucun dossier ne sera retourné aux candidats à la fin de la procédure de sélection.

VII. EVALUATION ET SELECTION DES CANDIDATS

Le circuit de sélection prévoit :

- ✓ Une phase d'examen du contenu du dossier de candidature. Au cours de cette phase, tout élément manquant sera critère d'exclusion ;
- ✓ Une phase d'examen des dossiers soumis par rapport aux exigences du poste tant au niveau de la formation qu'au niveau de l'expérience professionnelle. Cette phase détermine une short- List des candidats éligibles. A ce stade, toute candidature ne répondant pas au profil sera écartée ;
- ✓ Une phase de tests écrits et pratiques à laquelle ne participeront que les candidats figurant à la liste de présélection et dûment convoqués ;
- ✓ A la phase de l'entretien, une information complémentaire sur les aptitudes et les autres qualités des candidats pourra être appréciée. En effet, l'EUP FASS/NK se réserve le droit de saisir toute administration et/ou structure mentionnée dans le CV si cette structure n'est pas citée comme références ;
- ✓ Une phase terminale consacrée au choix du candidat final. Cette phase sera déterminée uniquement sur base des candidats ayant satisfait tant aux tests écrits qu'aux résultats des entretiens qui seront mieux classés que les autres dans l'ordre de réussite.

VIII. MODALITES PRATIQUES DU CONTRAT

- ✓ Contrat de travail à durée déterminée assorti d'une période probatoire de 3 mois.
- ✓ Charges obligatoires supportées par l'employeur
- ✓ Rémunération relativement intéressante
- ✓ Lieu de travail et d'engagement : Butembo/Goma



Fait à Butembo, le 12 mars 2024

Pour le FASS/NK,


Guillaume KASEREKA
Directeur

